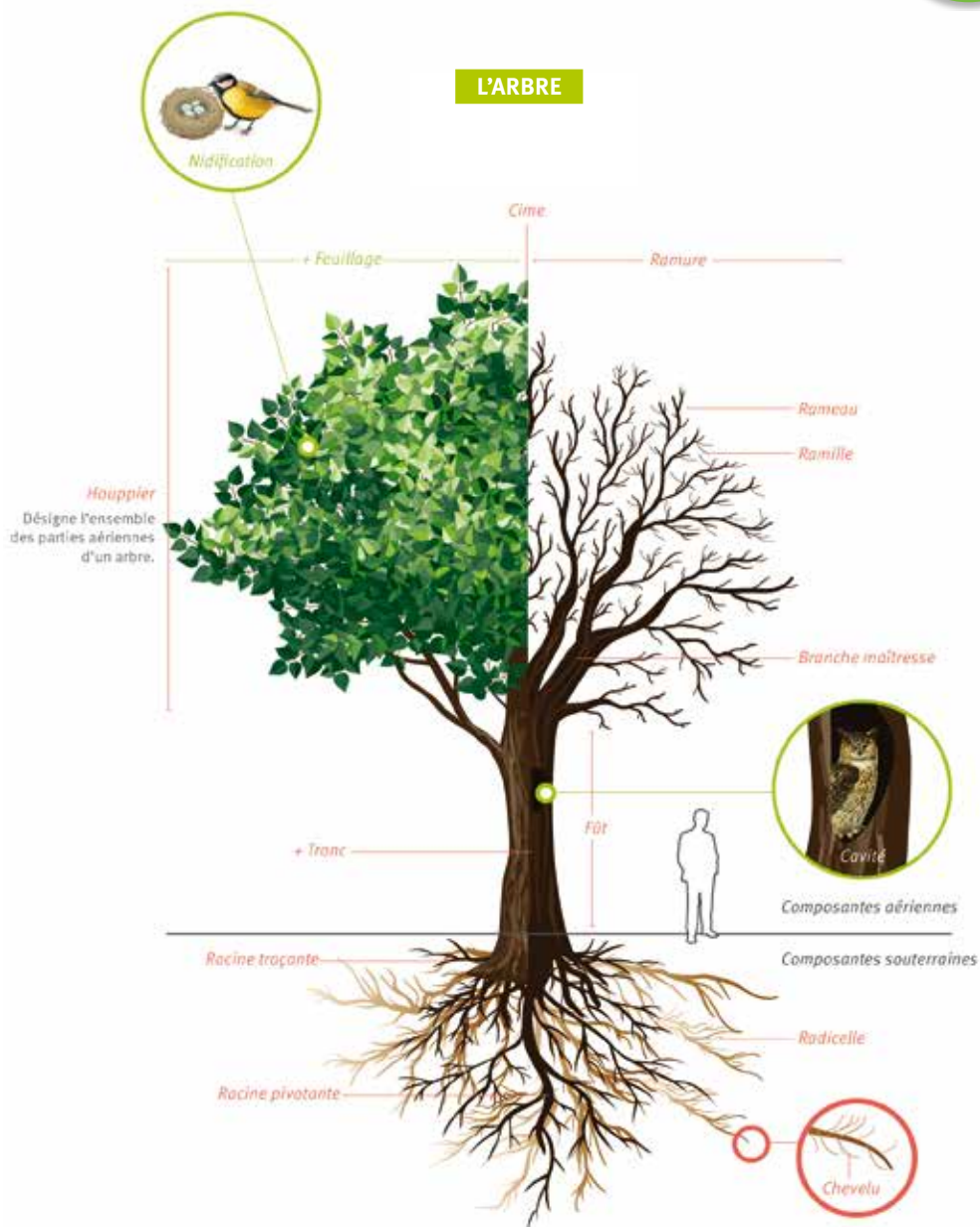
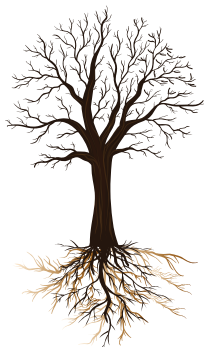


L'ARBRE



Quelle que soit sa forme, son port et sa structure, l'arbre est un être vivant aux multiples bénéfices pour l'être humain. Il représente en ville des enjeux environnementaux, écologiques, esthétiques, économiques et socioculturels. Il est donc essentiel de le protéger au quotidien. Préserver la santé, le bon développement et la tenue mécanique des arbres de la ville



Le houppier

Lieu de nutrition (photosynthèse)
Lieu de respiration et de transpiration
Lieu d'échanges gazeux avec l'extérieur
Lieu de production de la sève élaborée

Le collet et le tronc

Point de convergence avec l'ensemble du système racinaire
Transition entre la partie souterraine et la partie aérienne
Assure le maintien du houppier
Conducteur de la sève brute et élaborée
Lieu de respiration par échanges gazeux avec l'extérieur

Le système racinaire

Ancrage de l'arbre au sol
Alimentation de l'arbre en eau et en sels minéraux
Stocke les réserves de l'arbre



Tout dommage est susceptible d'être sanctionné par la ville

OBLIGATIONS PROTECTRICES À METTRE EN OEUVRE

La circulation d'engins de chantier est interdite à moins de 2 mètres du tronc et limitée dans la zone de la projection du houppier au sol. Aucun décaissement de plus de 10 centimètres ne doit avoir lieu à moins de 2 mètres du tronc. Tout décaissement >10cm dans la zone de projection du houppier au sol devra obligatoirement être soumis au gestionnaire des arbres de la ville. Interdiction de sectionner les racines charpentières et maîtrise des sections de racines de petit diamètre.

LES DOMMAGES POTENTIELS

Décaissement et section de racines charpentières

Décaissement de plus de 10cm de profondeur
Détérioration du chevelu racinaire
Racines charpentières détériorées et mises à nue
Risque de défaut mécanique.

LES BONNES PRATIQUES

Installation d'un système type barrières fixes autour du tronc et à l'aplomb du houppier. Mise en place d'un cheminement destiné à la circulation des engins de chantier. Distance de circulation arbre/engins de chantier optimale. Cheminement composé de matériaux évitant le compactage au sol.

